

ADDENDA 2

Le prestataire sera chargé d'un service de restauration rapide type « snack ». Ce service devra comprendre la fourniture de boissons chaudes, froides, viennoiseries, pâtisserie, salades, quiche ou dérivés et sandwichs froids ou chauds.

La liste des produits à privilégier est la suivante :

Sandwichs,
barquettes de fruits frais,
biscuits sec,
barquettes de salades composées,
fruits secs,
gâteaux frais sans crème,
yaourts à boire,
eau gazeuse,
jus de fruits sans sucre ajouté.

Les produits vendus doivent être conformes aux règles d'hygiène et de sécurité.

Il est strictement interdit de proposer :

boissons énergisantes,
alcools,
chewing-gum,
bonbons,
cigarettes,

ainsi que des aliments de mauvaise qualité nutritionnelle à savoir :

chips,
barres chocolatées,
boissons sucrées...